



Communiqué

À : Médias

DE : Fédération des Préposé(e)s aux Bénéficiaires
public et privé du Québec, F.P.B.Q.

DATE : 24 novembre 2008

Objet : Notre Opinion

En réaction à l'annonce du parti Libéral, M. Jean Charest accompagnée par le Ministre de la santé Dr. Bolduc, lundi 17 novembre 2008 dernier.

Il est maintenant le temps de revenir sur terre : Des millions pleuvent pour les Infirmières, la fédération des préposé(e)s aux bénéficiaires (PAB) public et privé du Québec, organisme professionnel est en colère, on ne parle que pour les infirmières, mais les préposé(e)s aux bénéficiaires où se situent-t-ils dans ce contexte ? Les PAB, eux aussi vivent une pénurie de main-d'œuvre, ils doivent faire des heures supplémentaires, ils vivent de l'épuisement professionnel, surmenage, le drainage vers les agences, ils n'ont pas le droit à une fin semaine sur trois comme certaines infirmières. On parle de flexibilité pour les jeunes infirmières et les jeunes PAB au niveau travail-famille, eux, qu'est ce qu'on leur offre ? La surcharge de travail que les infirmières disent vivre, selon vous où vont-elle la transférer ? Dans la cour des Préposé(e)s aux bénéficiaires ? Est-ce normal de diminuer les responsabilités des uns avec primes et augmenter les implications des autres sans bonifications. Dans l'état actuel des soins et services selon nous, c'est inacceptable ! Le PAB est une profession très exigeante physiquement et psychologiquement, je m'explique : Qui est en première ligne lorsqu'un client est en crise aiguë et violente ? Le PAB bien évidemment ! La pression est constante et les responsabilités importantes, surtout vue le manque de ressources matérielles et humaines. À titre d'exemple, des infirmières, des urgences aux Québec, reçoivent une prime de soins intensifs de 7 % à 10 %, les PAB néant, pourtant les tâches et les risque itinérants, dans un cas de C difficile ou sarm sont les mêmes pour les infirmières, que pour les PAB.

Le 31 octobre 2008 dernier dans le journal de Montréal, par le titre « Travail infirmier : solutions en vue », l'AQESSS, l'association québécoise d'établissements de Santé et de Services Sociaux, annonça concrètement que les rôles et les responsabilités des infirmières soient revues afin de déléguer des actes aux Préposé(e)s aux bénéficiaires, ce qui selon Mme Lise Denis Directrice générale de l'AQESSS maximisera le travail du personnel, réduira le nombre d'heures supplémentaires et le recours aux agences privées d'infirmières. On parle de déléguer des actes, La protection du public ?, le financement pour la formation des PAB ?, ils vont simplement déplacer le

problème pour pelleter dans la cour des préposé(e)s aux bénéficiaires et ce sans évaluer les conséquences que ce surplus de tâches occasionnera. Il est facile de comprendre que les économies monétaires se feront sur le dos des PAB.

L'organisation du travail, est le mot à la mode, personne ne se plaint, allons y ! Actuellement, nous avons des PAB qui rongent leurs freins et songent très sérieusement à réorienter leurs carrières, car ils ont compris qu'ils ne laisseront pas leurs peaux pour le système de santé. Rien n'a été fait pour prévenir le décrochage du personnel PAB, imaginez un PAB passe 70 % du temps en soins et services avec les clients, à comparer au 30 % pour le restant de l'équipe soignante et bien, les PAB auront à intervenir à quoi 80, 90% près des patients et que feront les infirmières quand ils auront à atteindre 90% d'absences au chevet du client ? Croyez-vous que la future génération de PAB va tolérer cette loudeur bien des années, ils vont quitter le système car eux non pas d'attaches, en comparaison de la patience de l'autre génération qui a accepté avec loyauté les demandes du gouvernement. C'est le monde à l'envers et ce sont les infirmières qui récolteront près de 150 millions en promesses, qui diminueront leurs tâches, alors que ce devrait être tout simplement l'inverse, la rémunération retribuée doit revenir à ceux qui produisent le plus en soins et services. Et pour la population, qu'est-ce qui arrivera ? Le gouvernement Charest est-il conscient de sa décision ? Au moment présent, la demande de l'Ordre des Infirmières et des infirmiers du Québec (O.I.I.Q.) sollicite auprès du gouvernement, que les infirmières partent en grand nombre dans les groupes de médecine familiale et les cliniques de réseau. Qui soignera la population du Québec en établissements privés, CHSLD, et SOINS À DOMICILE, déjà en pénurie d'infirmières ?

Certes, nous sortons pour les préposé(e)s aux bénéficiaires (PAB), il ne faut pas oublier les autres intervenants de la santé, tel que les inhalothérapeutes, médecins, urgentologues, radiologistes, psychologues, et autres membres du personnel. On oublie trop souvent que les soins aux patients sont donnés par l'ensemble du corps professionnels de la santé. Car il n'y a pas que des infirmières dans les établissements publics et privés. La Fédération a le devoir de dénoncer cette injustice financière annoncé par le gouvernement. Nous considérons aberrant l'augmentation monétaire des infirmières pour soit disant rehausser la qualité de vie des patients, nous devons concientiser la population de ce que l'avenir leur réserve. Sans les préposé(e)s aux bénéficiaires, les infirmières seraient-elles plus attentives aux soins et moins dans leurs dossiers ? Quand ce sera les PAB qui quitteront le système à leur tour, les infirmières devront compter à ce moment que sur elles-mêmes, à ce moment là, nous reviendrons à la case départ.

Merci à la population du Québec, d'être attentive à notre opinion !



Michel Lemelin
Directeur Général